ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin du 30 Juin 1968

5me CIRCONSCRIPTION MURET - VILLEFRANCHE

Jacques DOUZANS

ELECTRICES,

ELECTEURS,

MES CHERS COMPATRIOTES,

Je serais vraiment un ingrat si je ne vous adressais l'expression de ma profonde gratitude pour le magnifique témoignage de confiance que vous m'avez donné le 23 juin en me plaçant largement en tête, tant en nombre de voix qu'en pourcentage, de tous les candidats des six Circonscriptions de la Haute-Garonne.

Alors que l'an dernier, j'obtenais au premier tour, 21.135 voix et 40,75 % des suffrages exprimés, j'ai obtenu le 23 juin 1968, 23.257 voix et 45,06 % des suffrages exprimés. Ces gains revêtent une signification particulière quand on les compare à ceux du candidat de la F.G.D.S. dont le pourcentage en suffrages exprimés tombe de 30,77 % en 1967 à 27,31 % en 1968.

L'an dernier mon avance au premier tour sur M. COUZINET (F.G.D.S.) était de 5.173 voix ; elle est cette année de 9.162 voix sur M. ESTERLE (F.G.D.S.), que je devance largement aussi bien dans la ville de Cazères dont il est maire, que dans le canton de Cazères, dont il est le Conseiller Général (2.125 voix DOUZANS contre 1.402 ESTERLE).

Puisque le candidat de la Ve République et le candidat P.S.U. qui n'ont pas obtenu 10 % des inscrits au premier tour, sont obligés par la loi de se retirer purement et simplement de la compétition, et comme il est fort probable, au moment où j'écris ces lignes, que le candidat du Parti Communiste se désistera pour la F.G.D.S., je n'aurai plus comme adversaire, dimanche prochain, 23 juin, que M. ESTERLE, qui, je le rappelle, se présente sous le patronage de M. François MITTERRAND.

Dans ces conditions le scrutin revêt une signification très claire à la lumière des résultats du premier tour sur le plan National, par suite de l'effondrement de la F.G.D.S. qui apparaît désormais comme le **parti du passé** et non de l'avenir.

En effet, la Fédération de la Gauche, qui n'a pu avoir aucun élu au premier tour alors qu'elle avait 117 députés sortants, totalise seulement 16,50 % des voix alors que le Parti Communiste voisine les 20 %.

Si, demain, par un phénomène qui confinerait à l'absurde, étant donnés les résultats du premier tour (20 % + 16,50 %), le Parti Communiste et la F.G.D.S. obtenaient la majorité, c'est M. WALDECK-ROCHET, Secrétaire général du Parti Communiste Français, majoritaire au sein de la gauche, qui automatiquement deviendrait chef du « Gouvernement Populaire » de la France.

Est-ce bien cela que souhaitent les rares radicaux et la majorité des socialistes qui ont voté le 23 juin pour M. ESTERLE ! Et que pourrait donner un tel « Gouvernement Populaire » alors que communistes et fédérés n'ont pas été capables à ce jour de proposer aux électeurs un programme commun de Gouvernement !

Qui peut dire si la Fédération de la Gauche, hétéroclite groupement électoral, ne va pas se disloquer prochainement après sa déroute du 23 juin !

Toutes ces considérations méritent réflexion pour bon nombre de ceux qui ont voté au premier tour en faveur de M. ESTERLE.

Je tiens quant à moi à rappeler que, quelle que soit la majorité qui sera issue le dimanche 23 juin des élections, il faudra dans les mois qui viennent, promouvoir une société éprise de justice sociale, en faisant **reculer le chômage** et la misère et en permettant l'épanouissement des aspirations des masses par une organisation bien comprise des loisirs et de la culture populaire.

Il faudra permettre par un soutien « personnalisé » des prix agricoles, au petit exploitant qui a passé le point de non retour de la reconversion, d'arriver à l'âge de la retraite dans des conditions de vie décentes.

Enfin il faudra éviter que notre pays ne s'achemine vers un monstrueux chômage intellectuel en laissant encore se déverser dans les facultés de lettres et les facultés de droit, des milliers de jeunes gens qui n'ont aucun avenir devant eux, avec ou sans diplôme.

Ce n'est que dans la mesure où les étudiants ne craindront plus pour leur carrière, les petits exploitants, les artisans et les commerçants pour leur profession, et les travailleurs pour leur emploi, que la **paix civile** et la **concorde nationale** pourront être assurées.

Nul doute qu'il faudra pour ce faire, opérer une transformation radicale des méthodes financières et reconsidérer le montant de certaines dépenses consacrées à la force atomique et à l'aide aux pays sous-développés. Ce n'est qu'à ce prix qu'on maintiendra le **pouvoir d'achat** des **salariés** et des **retraités.**

C'est finalement pour un véritable **progrès** dans le respect de la **Légalité Républicaine** et contre la régression qui résulterait de l'anarchie, que je vous demande de voter en masse le **dimanche 30 juin 1968** et de m'accorder votre témoignage de confiance pour que

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE MURET-LAURAGAIS et
VIVE LA REPUBLIQUE.

Jacques DOUZANS,
Maire de MURET,
Conseiller Général de la Haute-Garonne
Député sortant.

Vu : Roger ALIAS,
Maire de Villefranche-de-Lauragais,
Candidat Suppléant.

Imp. CAZAUX - Muret